planche centrale — Zonage

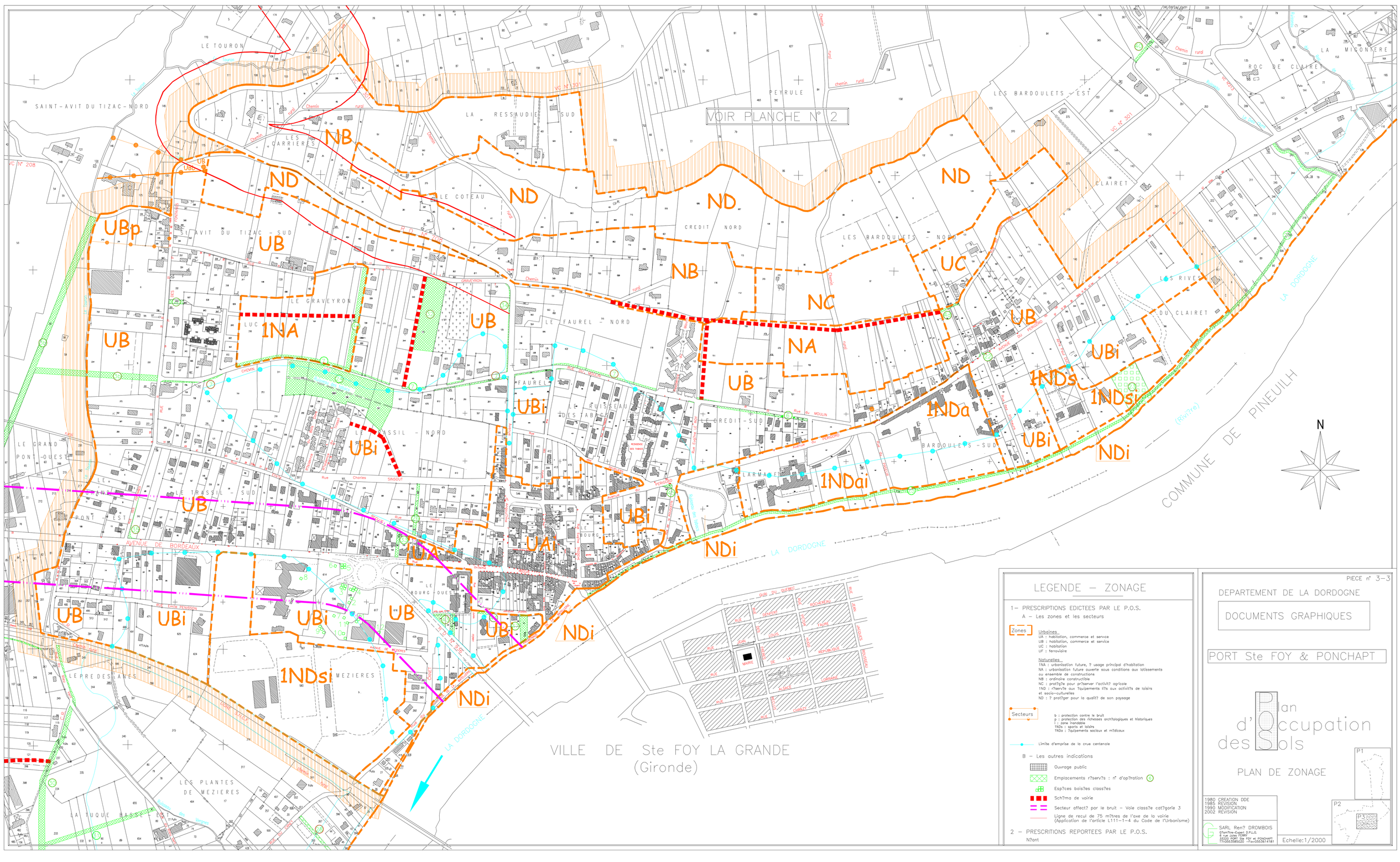

LEGENDE — ZONAGE

1– PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.O.S.

A – Les zones et les secteurs

Zones

Urbaines

UA : habitation, commerce et service
UB : habitation, commerce et service
UC : habitation
UF : ferroviaire

Naturelles

1NA : urbanisation future, ? usage principal d'habitation
NA : urbanisation future ouverte sous conditions aux lotissements ou ensemble de constructions
NB : ordinaire constructible
NC : prot?g?e pour pr?server l'activit? agricole
1ND : r?serv?e aux ?quipements ll?s aux activit?s de loisirs et socio-culturelles
ND : ? prot?ger pour la qualit? de son paysage

Secteurs

b : protection contre le bruit
p : protection des richesses archt?ologiques et historiques
i : zone inondable
1NDs : sports et loisirs
1NDa : ?quipements sociaux et m?dicaux

Limite d'emprise de la crue centenale

B – Les autres indications

Ouvrage public

Emplacements r?serv?s : n° d'op?ration (6)

Esp?ces bois?es class?es

Sch?ma de voirie

Secteur affect? par le bruit – Voie class?e cat?gorie 3

Ligne de recul de 75 m?tres de l'axe de la voirie (Application de l'article L.111-1-4 du Code de l'Urbanisme)

2 – PRESCRIPTIONS REPORTEES PAR LE P.O.S.

N?ant

PIECE n° 3-3

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

DOCUMENTS GRAPHIQUES

PORT Ste FOY & PONCHAPT

Plan d'Occupation des Sols

PLAN DE ZONAGE

1980 CREATION DDE
1985 REVISION
1990 MODIFICATION
2002 REVISION

SARL Ren? DROMBOIS
G?om?tre-Expert D.P.L.G.
Place de la Mairie
33220 PORT Ste FOY et PONCHAPT
T?l:0553585020 –Fax:0553614181

Echelle:1/2000